**RETRAITES (ES): Ne Nous LAISSONS PAS PLUMER !**!

**ACTION NATIONALE et UNITAIRE JEUDI 11 OCTOBRE**

(CGT, FSU/FGR, CGC, CFDT, UNSA, SOLIDAIRES)

**ARLES : RASSEMBLEMENT à 10 H**

**à la Bourse du Travail puis à la Sous-préfecture**

Perte de pouvoir d’achat de plus de 22% sur nos pensions de retraites depuis 1993 et la réforme « Balladur » . N’est-ce pas suffisant pour en rajouter une couche, comme le préconisent les technocrates de la cour des comptes à l’actuel gouvernement qui ne dément rien??

Qu’est-il envisagé qui touche de plein fouet les retraités(es) ??

Suppression de l’abattement de 10% sur la déclaration d’impôt des retraités, retoqué en « niche fiscale » !!

Suppression de l’abattement fiscal sur les emplois d’aide à domicile

Taxation de 0,15% en 2013 puis 0,30% en 2014 sur nos retraites; pourquoi ne pas continuer les années suivantes ?

Nos gouvernants en rajoutent avec l’augmentation de la CSG sur les salaires pour faire économiser aux entreprises 40 Milliards d’€ sur 5ans,; les retraités verraient leur CSG augmenter également !

Rappel important : la CSG n’est pas déductible du revenu imposable, donc on paie l’impôt sur de l’argent qu’on ne touche pas !!

Des économies drastiques sont envisagées à la Sécurité Sociale auxquelles s’ajoutent les franchises misent en place par le gouvernement de droite et toujours pas abrogées !

Rassurez-vous braves gens, dans ce plan d’austérité, les retraites « chapeaux », stocks-options et autres revenus du capital financier ne sont pas touchés !!

Cerise sur le gâteau, en ratifiant le traité européen, la majorité Droite/PS de l’assemblée nationale inscrit dans le marbre l’austérité à perpétuité avec punition financière à l’appui !!

16 Millions de retraités(es) en France, dont 50% ont moins de 1100 € par mois, sont concernés ; ils doivent faire entendre leur voix !!

Prenons l’argent là où il est, pas sur les retraités(es) qui ont « trimé » toute leur vie et n’ont de revenus que leur pension de retraite !!

Post-scriptum : contrairement aux assertions mensongères de technocrates de la cour des comptes (grassement payés) et Médias relais, l’abattement de 10% d’impôt sur les pensions ne sont pas une « niche fiscale » ou un privilège mais une compensation instituée depuis longtemps pour tenir compte du fait que actifs et retraités ont leurs revenus déclarés par des tiers(patrons ou caisses de retraites) et qu’en conséquences ils ne peuvent rien DISSIMULER de leurs revenus !

 Arles le5/10/2012